

LA CORSE A BASCULÉE DANS L'ÉTAT D'URGENCE

Les mesures prises par le gouvernement à la suite des attentats survenus, le 13 novembre dernier, à Paris,



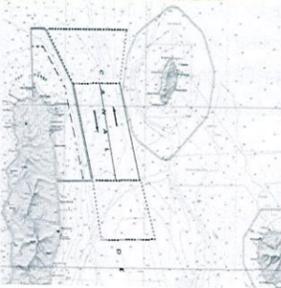
touchent, bien évidemment la Corse. Samedi 14 novembre, dès le lendemain de la tuerie, Christophe Mirmand, préfet de Corse et Alain Thirion, son homologue de Haute-Corse, ont réuni l'état-major départemental de sécurité afin de détailler les mesures découlant de l'état d'urgence. Au cours d'un point presse qui s'est déroulé dans l'après-midi, Christophe Mirmand a souligné l'extrême gravité d'une situation qui n'épargne pas l'île. Les deux préfets ont, ainsi, annoncé des mesures de sécurité appropriées et une mobilisation complète des services : police, gendarmerie, douanes. Une mesure qui se caractérise par une surveillance accrue des édifices publics de l'île, un contrôle renforcé des ports et aéroports. Parallèlement, le préfet de Corse a rappelé, à titre préventif, qu'un comité de suivi prendra en charge toute personne concernée, de près ou de loin, par un éventuel processus de radicalisation. Enfin, Christophe Mirmand a conclu en soulignant que les pouvoirs publics auraient une attention particulière vis-à-vis des menaces proférées à l'encontre des personnes de confession musulmane en Corse.

UN RAIL SUR LE CANAL DE CORSE

Un accord a été trouvé avec l'Italie en vue de la mise en place d'un rail maritime (schéma) dans le canal de Corse. Une proposition commune va être transmise à l'Organisation maritime internationale (OMI).

« Conformément à mes engagements, les négociations menées avec le gouvernement italien viennent d'aboutir avec l'adoption d'un schéma de réglementation du trafic maritime international dans le canal de Corse », indique Ségolène Royal, la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, dans un communiqué, le vendredi 6 novembre.

Le projet franco-italien prévoit l'éloignement du trafic des navires à passagers desservant Bastia à 3,5 milles (6,5 km) de la côte du cap Corse et des autres navires de commerce à 5 milles (9,3 km) de



la côte. Un rail de 8 milles (14,8 km) de long sera créé avec séparation des flux de navires de commerce montants et descendants. Il sera complété par deux zones de prudence au nord et au sud du dispositif.

Cette proposition conjointe franco-italienne sera transmise à l'OMI après information de la Commission européenne et des États membres.

« Parallèlement, les travaux de création du parc naturel marin du cap Corse s'accroissent, conformément au calendrier souhaité par la ministre, les élus et les acteurs concernés, pour une création du parc d'ici l'été 2016 », signale Ségolène Royal. Ségolène Royal a remis sur la

table le projet de rail maritime au large du cap Corse à la suite du passage de l'épave du **Costa Concordia**, en juillet 2014, à proximité des côtes corse. Répondant à certaines inquiétudes qui s'étaient exprimées en Corse, la ministre s'était déplacée pour surveiller le transit du convoi à bord du BSAD **Jason** en compagnie du préfet maritime de Méditerranée.

LA CAMPAGNE DES TERRITORIALES SUSPENDUE

Comme partout ailleurs sur le territoire national, les têtes de liste des élections territoriales de décembre prochain, ont suspendu, en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre, leur campagne. L'ensemble de la classe politique insulaire, toutes tendances confondues a condamné ces attaques meurtrières et annoncé l'interruption des tournées et/ou réunions publiques. Certains jusqu'à nouvel ordre. Tous ont

UN NOUVEAU CORSICA FERVI

Pierre Mattei, président du directoire dans un communiqué, l'acquiesce le nom de Méga Express 6. Ce compagnie Tallink Silja Line. président Mattei, a été soutenu par and Investment Banking ». « Le N de C.F. et s'inscrit dans la str. compagnie et de création de no encore Pierre Mattei. Le Méga Ex des prochaines vacances estival

